



De place en place Imaginons collectivement l'avenir du centre bourg d'Ambès

AMO -concertation du centre-bourg d'Ambès

Compte-rendu du forum public - 4 Mai 2024 - 14h - 17h30

Contexte

La ville d'Ambès et Bordeaux Métropole ont lancé une étude urbaine et de programmation pour le réaménagement du centre-bourg d'Ambès. Cette étude doit permettre de réfléchir aux marqueurs de l'identité et de la vie quotidienne du centre-bourg afin de définir les priorités d'aménagement des espaces vécus pour les années à venir.

Cette étude est menée en concertation avec la population ambésienne à travers plusieurs dispositifs (sur le terrain, en atelier, en stand, etc.). L'objectif est de valoriser l'expertise citoyenne et de co-construire le projet d'évolution du centre-bourg.

L'atelier 2 - le forum public s'est tenu lors de la fête locale d'Ambès. Il visait à informer la population sur le diagnostic réalisé et à concerter sur les premières intuitions d'orientations du projet.

Retours sur les animations proposées

- > **Une exposition** pour présenter le projet (calendrier, équipe, objectifs), la synthèse de la démarche de concertation menée jusqu'à présent (extraits de la bande dessinée), les éléments du diagnostic et les premières orientations envisagées à ce stade ;
- > **Un « porteur de parole »** afin de recueillir les avis quant aux orientations définies et leur priorité aux yeux des habitants ;
- > **Une animation « cartographie à tamponner »** pour identifier et localiser les usages et les besoins futurs, pour le réaménagement du centre-bourg, notamment au regard du risque inondation ;
- > **Un stand enfant « dessin filaire »**, afin de permettre aux enfants qui ne souhaitent pas/ ne peuvent pas participer aux activités proposées sur le stand de dessiner les futurs usages de la place du marché.



Compte-rendu des contributions

Porteurs de parole

“Ce qui me plaît dans les grandes orientations”

> Le levier D « **Accompagner le développement de l'offre commerciale** » a particulièrement été plébiscité par les habitants.

En effet, **la majorité des contributions recueillies actent en faveur d'un renforcement des commerces dans le centre-bourg**. Dans la continuité des propos récoltés lors des précédents temps de concertation, les habitants s'accordent sur l'importance de **soutenir le tissu existant, tout en développant une nouvelle offre** (déploiement de terrasses, d'une offre de restauration et de commerces de proximité...)

> Le levier A « **Renforcer la relation avec le fleuve et le centre-bourg** » a été identifié par les habitants comme le **second axe prioritaire à mettre en œuvre**.

Souhaitant se réapproprier les abords du fleuve à travers des pratiques et des usages du quotidien (pêche, balade, flânerie, temps festifs...) de nombreux participants ont appuyé cette orientation visant à requalifier les points de contact avec l'eau tout en y diversifiant l'offre d'usages. Sur ce point, les habitants ont également soulevé l'importance de reconnecter le centre-bourg et la Dordogne aussi bien à travers des **marqueurs visuels qu'en matière de cheminements**. Quelques personnes ont également **proposé d'intégrer la sécurisation (piétons, cyclistes) des abords du fleuve dans l'orientation A**.

> Quelques contributions en lien avec le **levier C « Définir une stratégie pour la valorisation des équipements »** ont également pu être entendues lors des échanges avec les habitants. Si, sur le devenir des équipements, les participants se sont montrés moins consensuels (débat entre rénovation ou démolition du gymnase, réouverture du Lumen dans sa fonction initiale de cinéma ou repositionnement de l'équipement sur d'autres usages...), **tous s'accordent sur le besoin d'une intervention générale à envisager** et ils plébiscitent en ce sens le levier C.

> En réaction au **levier B « Mettre en place un modèle de composition paysagère adapté »** les participants ont mentionné le besoin de **développer la végétalisation en dehors des espaces verts existants** à travers la multiplication d'initiatives plus ponctuelles (fleurissement des pas de porte, plantation d'arbres fruitiers,...)

“Ce qu'il manque dans les grandes orientations”

> En complément, les participants ont interpellé l'équipe de projet sur la question **des aménagements à destination des jeunes et des familles dans l'espace public**, et ont proposé d'intégrer cette dimension aux orientations en évoquant l'idée de : réaménager le city-stade, de développer des activités et des animations pour les jeunes, d'aménager des aires de jeux pour les enfants adaptés aux différentes tranches d'âge,...

> **Le développement de lieux de rencontres** a aussi été soulevé comme un point manquant aux orientations du projet, les participants ont proposé l'installation de boîtes à livres, l'ouverture d'un repair-café promouvant l'échange de pratiques créatives, etc...

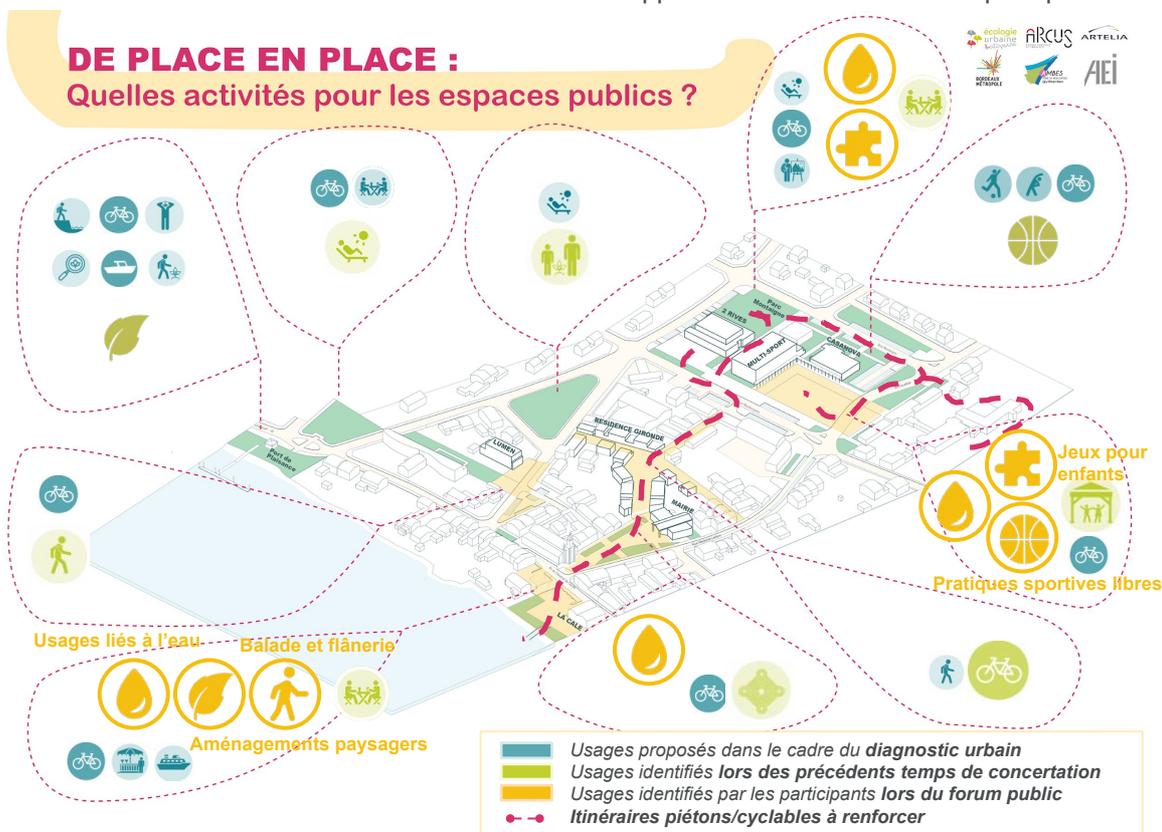
> Deux contributions recueillies concernent la **gestion urbaine de proximité** (amélioration de la prise en charge des encombrants et déjection canine)

Compte-rendu des contributions

Cartographie à tamponner

Objectifs et consignes de l'atelier :

- > Identifier les usages à développer/ à créer / à renforcer dans les espaces publics
- > Déterminer des itinéraires à conforter / à développer en lien avec les futures pratiques



> Quelques participants ont émis le souhait de voir se développer **des aménagements liés à l'eau** notamment sur les berges de **la cale** (ponton...) mais aussi au sein **des places du centre-bourg**. Cette contribution, motivée pour certains habitants, par un besoin d'apporter des éléments de fraîcheur dans ce centre-bourg jugé trop minéral (fontaines, jets d'eau...), est également un moyen de **rappeler l'ambiance des berges et la proximité de la Dordogne** qui, bien que toute proche, ne se donne pas à voir (tracé au sol dès la place du marché emmenant vers les berges...).

> **La diversification des usages sur la place du marché** a également été plébiscitée par les habitants (jeux pour enfants, usages liés à l'eau, animations, aménagements sportifs de rue...). Quelques habitants se sont prononcés en faveur **d'aménagements transitoires et éphémères** afin d'avoir l'opportunité de tester la cohabitation et la pérennisation de nouvelles pratiques sur cette place, qui fédère l'ensemble de la population.

> **Le parc Montaigne** - déjà identifié lors de la balade urbaine comme un lieu à vocation familiale - est aussi apparu, pour les participants au forum, comme la place à privilégier afin **de développer des aménagements à destination des familles** (aire de jeux pour enfants...)

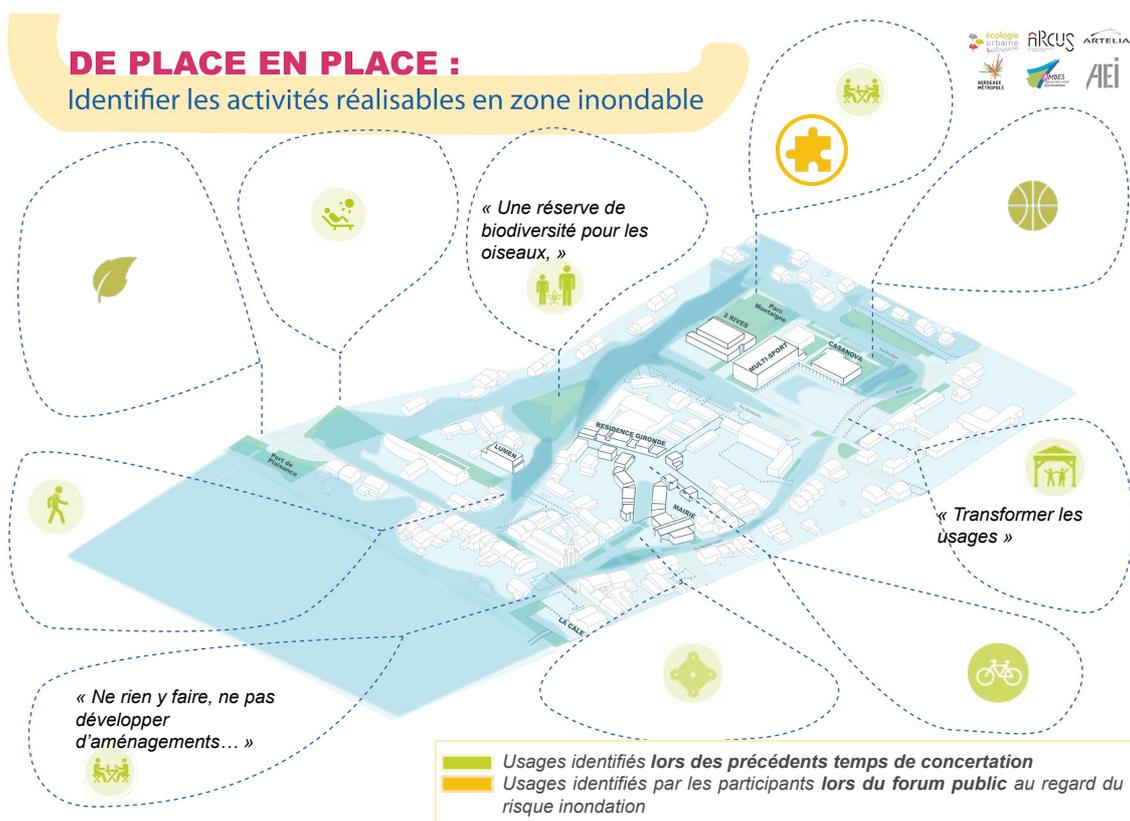
> Des itinéraires ont été ciblés par les participants comme pouvant être emmenés à évoluer afin d'encourager la fluidité des cheminements et la sécurisation des piétons notamment **entre le parvis des Deux Rives et la cale en passant par la rue Guadet, et le renforcement des liaisons entre la place du marché et le parvis de l'école.**

Compte-rendu des contributions

Cartographie à tamponner : 2050, inondation à Ambès

Objectifs et consignes de l'atelier :

- > Sensibiliser sur le risque inondation à long terme et tester les équilibres entre développement des usages et mutation des espaces publics
- > Identifier les usages et les fonctions à développer / à créer / à renforcer dans les espaces publics du centre-bourg soumis au risque inondation ;



Cette axonométrie, illustrant les zones urbaines pouvant être impactées par les futures crues (gradient de bleu) et accompagnée d'un récit et d'un schéma explicatif, a permis aux participants un premier niveau de sensibilisation face au risque inondation. Il s'agissait pour l'équipe de projet de prendre en compte cette dimension qui avait jusque-là peu émergé lors des échanges participatifs. Ainsi, l'axonométrie a permis de confronter le niveau de sensibilisation des ambésiens au risque inondation et les ambitions d'aménagements qui en découlent. Les habitants se sont montrés particulièrement attentifs et curieux face à cette planche.

Ainsi, au regard des risques, les contributions suivantes ont été recueillies :

- > **Recentrer les aménagements** (ex : aire de jeux, mobilier urbain) vers les espaces les moins impactés (parc Montaigne, place du marché)
- > Envisager les espaces qui accueilleront le plus fort volume d'eau, comme **des espaces de biodiversité** en complémentarité avec les marais alentour (accueil d'oiseaux, occupation des sols adaptés à l'écoulement de l'eau...)
- > **Adopter une démarche d'aménagement raisonnée aux abords des berges**

Conclusion

A travers ce forum public, l'équipe de projet a pu recueillir les contributions **d'une quinzaine de personnes.**

A la suite des échanges trois orientations ont été particulièrement plébiscitées et **les habitants ont à l'unanimité priorisé :**

- (1) L'accompagnement et le développement de l'offre commerciale ;**
- (2) Le renforcement du lien entre la Dordogne et le centre-bourg, des propositions de développement des usages ayant été formulé sur l'axonométrie suivante ;**
- (3) La valorisation des équipements.**

En complément des orientations, les participants ont à travers leurs idées, soulevés l'importance **de faire s'incarner davantage la dimension sociale dans le projet urbain,** en **donnant à voir la présence des familles et des jeunes dans l'espace public :** diversification des usages de la place du marché en faveur des enfants et de jeunes, identification du parc Montaigne comme lieu privilégié pour l'accueil d'aire de jeux, renforcement des liaisons entre le parvis de l'école et la place du marché.

Face au risque inondation, les habitants ont adopté une posture très pragmatique en privilégiant le recentrage des actions sur les espaces en retrait du risque et la restriction des aménagements et des interventions sur les secteurs les plus susceptibles d'être impactés par de fort volume et de vitesse d'écoulement des eaux.